



Recherche de fuite dans ma location

Par Lisa03

Bonjour,

J'ai une maison en location depuis 2 ans. Mon locataire vient de m'informer qu'il a eu une grosse facture d'eau et en contactant la société d'eau (ileo) on lui a communiqué qu'il y aurait probablement une fuite d'eau dans la maison. Seulement il n'y a pas de dégâts des eaux, le locataire ne trouve aucune fuite, pas de murs ou de sols mouillés. Nous devons donc faire venir un plombier pour effectu   une recherche de fuite factur     350 euros.

J'aimerais savoir, est ce au locataire ou   moi, propri  taire, de payer cette intervention?

PS : les assurances ne prennent pas en charge car il n'y a aucun d  g  ts des eaux

Par morobar

Bonjour,

Dans un premier temps c'est au propri  taire de prendre en charge la recherche.

Il sera toujours temps de r  percuter la d  pense au cas, improbable, o   le locataire pourrait voir sa responsabilit   impliqu  e, soit qu'aucune fuite n'est mise en  vidence, soit un d  g  t dont il doit r  pondre.